© Drogues Info Service - 2 juin 2025

Vos questions / nos réponses

mari dependant à l'herbe

Par Profil supprimé Postée le 22/04/2014 11:22

> Bonjour
> mon mari (35 ans) fume de l'herbe depuis son adolescence, au départ occasionnellement il est actuellement a 4/5 joins par jours, il n'est entouré que de fumeur et quand il ne peut pas fumer (exemple recent un voyage de 3 jours) il est irritable, ne supporte rien, quand je lui en parle il me dit ne pas etre accro mais je n'y crois pas, notre couple est en périle tres proche a cause de cela je ne supporte plus de le voir sous l'effet dès 8h le matin et surtout je ne veux pas élever nos enfants dans ces conditions bien qu'il soit un bon pere ils sont souvent spectateurs. Vers qui pourrais je me diriger en local, psy medecin specialisé ... je suis de colomiers dans le 31.
> Comment lui faire prendre conscience de son addiction ?
> Merci pour votre aide

Mise en ligne le 23/04/2014

Bonjour,

Quand bien même votre mari serait bien dépendant du cannabis, il semble difficile de penser que cela soit la seule et unique cause, dans l'éventualité où il y aurait un lien, avec son irritabilité. En effet, le cannabis est de manière générale un produit qui a plutôt tendance à apaiser, et qui de ce fait peut par exemple être consommé pour tenter de gérer son irritabilité. Lorsque l'on arrête d'en fumer, même temporairement, ces difficultés peuvent alors refaire surface.

Néanmoins, seul votre mari pourrait décrire les raisons pour lesquelles il fume quotidiennement et pour lesquelles il est si tendu. Même si ses consommations de cannabis vous posent problème, il s'agit de repérer qu'il ne suffirait peut-être pas qu'il arrête de fumer pour que toutes difficultés que vous décrivez disparaissent. Avant d'aborder le sujet de son addiction, peut être serait il mieux de parler de votre relation de couple, de son irritabilité, de tenter d'en identifier la ou les causes, et ainsi de mieux saisir ce qui pourrait aider à régler les problèmes en fonction de leur nature.

Face aux tensions et aux problèmes de dialogue que vous décrivez, sachez qu'il est possible pour vous de consulter dans un centre de soins en addictologie pour parler des difficultés que cela amène, et ce même si votre mari refuse de s'y rendre lui aussi. Dans l'éventualité inverse, il a la possibilité de consulter seul ou avec vous, des entretiens de couple étant proposés. Divers professionnels peuvent vous proposer une aide, dont des psychologues et des travailleurs sociaux. Les entretiens y sont gratuits et confidentiels.

Pour être soutenue et conseillées de manière ponctuelle sur la conduite à tenir, vous pouvez nous appeler pour évoquer la situation de manière plus approfondie qu'à travers cette section. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA ARPADE

3 bis rue Berthelot
31500 TOULOUSE

Tél : 05 61 61 80 80
Site web : https://www.arpade.org/ambulatoire/
Accueil du public : Lundi 14h/19h, Mardi et Mercredi 9h/13h 14h/18h, Jeudi 9h/13h 14h/19h, Vendredi 9h/13h 14h/17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations possible en milieu scolaire sur demande et sur le Point Ecoute Jeune (rue de Cugnaux)

Voir la fiche détaillée